

SÉANCE DU 17 FEVRIER 2020

06

Date de convocation : 13/02/2020

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 13

L'an deux mille vingt, le dix-sept février à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la maison commune, en séance publique sous la présidence de Monsieur Noël BOURNONVILLE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Noël BOURNONVILLE, Sophia RIOT, Gisèle LE MOIGNE, Anne PINEAU, Patrick LERETEUX, Daniel AUGUIN, Françoise RUFFAULT, Romain LEMARCHAND, Isabelle PARIS, Margaux PENARD, Fabienne NOURRY.

Absents : Lionel VAN AERTRYCK ayant donné pouvoir à Romain LEMARCHAND, Tristan LE HEGARAT ayant donné pouvoir à Sophia RIOT, Jérôme BOURNONVILLE, Alexis DUFLOT.

Secrétaire : Isabelle PARIS.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2020

Le compte-rendu du conseil municipal du 27 janvier 2020 est approuvé à l'unanimité.

2020-07 ZAC : PROGRAMME DES EQUIPEMENTS PUBLICS

Le Programme des Equipements Publics (PEP) est un document obligatoire du dossier de réalisation de la ZAC. Après un travail en commission un projet de PEP a été réalisé et est soumis à l'approbation du conseil municipal.

	Estimatif 2014	Réévalué 2019 (3%/ an)	RATIO PARTICIPATION	PARTICIPATION ZAC	RESTE A FINANCER PAR COMMUNE	Délais de réalisation :
Giratoire nord + rue de la Ratulais + rue des sports + cheminement square	190 000 €	454 700 €	75%	343 000 €	111 700 €	conjointement aux tranches de travaux
Réhabilitation ancienne maison des instituteurs (160 m ² environ)	150 000 €	150 000 €	35%	52 500 €	97 500 €	2030
Réalisation d'un projet d'équipement public : espace multi-usage et aménagement extérieur		600 000 €	35%	210 000 €	390 000 €	2035
Réaménagement place de l'église		300 000 €	35%	105 000 €	195 000 €	
		1 504 700 €		710 500 €	794 200 €	

M LE MAIRE rappelle que la participation de la ZAC aux équipements publics n'intervient qu'à partir du 31^{ème} lot libre vendu.

M LEMARCHAND précise que le montant total de la participation est lié à la réalisation de l'ensemble des tranches du projet.

07

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le Programme des Equipements Publics présenté et son intégration au dossier de réalisation de la ZAC.

2020-08 COMICE AGRICOLE : SUBVENTION 2020

L'association en charge de l'organisation du comice agricole sollicite la commune pour une subvention d'un montant de 0.47 € par habitant, soit : 614.29 € (sur la base d'un nombre de 1307 habitants).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Accorde** la subvention de 614.29€ au profit de l'association en charge de l'organisation du comice agricole.

2020-09 COTISATION 2020 ASSOCIATION ACSE 175

L'association ACSE 175 sollicite la commune de St Médard-sur-Ille pour le versement de la cotisation au titre de l'année 2020.

Le montant de cette adhésion annuelle est de 273€, soit 0.20€ x 1365 habitants (pour rappel cotisation 2019 : 273€).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le versement d'une subvention de 273€ à l'association ACSE 175.

2020-10 APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

M LE MAIRE sort de la salle avant la présentation de ce point. Il ne participe ni aux débats, ni aux votes des comptes administratifs. Mme RIOT présente les comptes administratifs de l'exercice 2019.

Les comptes administratifs se résument ainsi :

COMMUNE 2019	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	808 429.72 €
Recettes de l'exercice	965 676.32 €

R - D = Excédent de fonctionnement 2019	157 246.60 €
Ajout du Report exercice N-1	0
Résultat de fonctionnement 2019	157 246.60 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	436 468.99 €
Recettes de l'exercice	499 281.37 €
R - D = Excédent d'investissement 2019	62 812.38 €
Ajout du Report exercice N-1	168 055.18 €
Résultat d'investissement 2019	230 867.56 €

ASSAINISSEMENT 2019	
SECTION D'EXPLOITATION	
Dépenses de l'exercice	31 297.66 €
Recettes de l'exercice	46 489.23 €
Solde d'exécution de l'exercice 2019	15 191.57 €
Excédent antérieur reporté	€
Résultat de fonctionnement 2019	15 191.57 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	20 039.67 €
Recettes de l'exercice	49 184.95 €
Solde d'exécution de l'exercice 2019	29 145.28 €
Déficit antérieur reporté	-22 331.37 €
Résultat d'investissement 2019	6 813.91 €

LOTISSEMENT 2019	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	157 117.65 €
Recettes de l'exercice	155 690.73 €
Solde d'exécution 2019	-1 426.92 €
Report exercice N-1	183 448.00 €

Résultat de fonctionnement 2019	182 021.08 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	196 489.15€
Recettes de l'exercice	137 836.19€
Solde d'exécution 2019	-58 652.96€
Report exercice N-1	-27 570.18€
Résultat d'investissement 2019	-86 223.14€

SPIC 2019	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	9 994.05€
Recettes de l'exercice	12 016.87€
Solde d'exécution de l'exercice 2019	2 022.82 €
Report exercice N-1	€
Résultat de fonctionnement 2019	2 022.82 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	6 785.82 €
Recettes de l'exercice	8 122.73 €
Solde d'exécution de l'exercice 2019	1 336.91 €
Report exercice N-1	1 731.57 €
Résultat d'investissement 2019	3 068.48 €

ZAC 2019	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	203.85 €
Recettes de l'exercice	0.00 €
Solde d'exécution de l'exercice 2019	-203.85€
Report exercice N-1	-4239.59 €
Résultat de fonctionnement 2019	-4 443.44 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	

Dépenses de l'exercice	0.00 €
Recettes de l'exercice	0,00 €
Solde d'exécution de l'exercice 2019	0.00 €
Report exercice N-1	-85 689.53 €
Résultat d'investissement 2019	-85 689.53 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

10

- **Approuve** les Comptes Administratifs 2019 des budgets de la Commune, Assainissement, Lotissement, SPIC Photovoltaïque et ZAC.

2020-11 APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2019

Le receveur municipal a établi les Comptes de Gestion de la Commune et des budgets annexes Assainissement, Lotissement, ZAC et SPIC Photovoltaïque, pour l'exercice 2019. Mme Riot présente les Comptes de Gestion de l'exercice 2019. Ceux-ci correspondent aux comptes administratifs.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** les Comptes de Gestion de la Commune, des budgets annexes Assainissement, Lotissement, ZAC et du SPIC Photovoltaïque, établis par le receveur municipal pour l'exercice 2019.

INFORMATIONS DIVERSES

Date du prochain conseil municipal : lundi 02 mars 2020 à 20h00

Fin à 20h40